

PROJET DE DEVELOPPEMENT 2024/2028

I Préambule

Le projet de Développement du Comité Départemental de Dordogne se situe dans la continuité du Plan de Développement 2018-2024 de la Fédération Française d'Athlétisme.

Ce projet de Développement part du constat des carences du Comité :

- Manque de juges formés et diplômés (officiels)
- Manque d'éducateurs formés
- Manque de bénévoles
- Présence limitée sur le Territoire notamment en Périgord Vert

II Les orientations

Les orientations du Plan de Développement concernent principalement :

- Le développement de la formation et du recrutement (athlètes et bénévoles)
- Le développement de la pratique en Périgord Vert

III Les objectifs

L'objectif principal est d'augmenter la pratique de l'athlétisme sous toutes ses formes.

Pour cela, il y a deux objectifs rattachés :

- Ancrer la pratique à Nontron et rendre autonome le club pour ne plus détacher l'agent de développement du Comité.
- Utiliser une partie des heures du salarié pour faire la promotion de l'athlétisme sur des territoires où il n'y a pas de club. Cibles à terme : Thiviers et Ribérac.

Le second objectif est d'augmenter le nombre de bénévoles formés.

Le Comité continuera à se battre pour obtenir des formations en Dordogne. Le Comité a décidé d'investir dans des formations organisées sur le Territoire en faisant venir des formateurs.

Il faut 25 juges actifs sur le Département pour fonctionner correctement et tous les postes doublés.